

LES PENSIONS DES VETERANS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. ALFRED SPEAKMAN (Red-Deer): Monsieur l'Orateur, puis-je adresser une question à l'honorable ministre des Pensions et de la Santé nationale (M. MacLaren)? Le Gouvernement a-t-il l'intention d'apporter, au cours de la présente session, des modifications à la loi de pensions?

M. McINTOSH: C'est la troisième fois, cette session-ci, que l'on fait cette demande.

L'hon. MURRAY MacLAREN (ministre des Pensions et de la Santé nationale): Monsieur l'Orateur, la question est à l'étude.

IMMIGRATION DE JEUNES ANGLAIS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. P. HOWDEN (Saint-Boniface): Monsieur l'Orateur, la semaine dernière, j'ai interrogé le ministre intérimaire de l'Immigration et de la Colonisation (M. Gordon) au sujet de l'immigration de cinq cents jeunes garçons de la Grande-Bretagne, mais malheureusement, j'avais omis de lui donner avis de cette question. Le premier ministre (M. Bennett) me dit alors qu'il ne pouvait répondre au pied levé, mais il s'engagea à le faire sous peu. Je n'ai pu obtenir de renseignement à ce sujet et j'aimerais à savoir, soit du ministre de l'Immigration et de la Colonisation, ou du premier ministre, ce qui en est.

L'hon. W. A. GORDON (ministre intérimaire de l'Immigration et de la Colonisation): Monsieur l'Orateur, je crois que le Chambre sait que, relativement à l'encouragement de l'immigration en Canada, le Gouvernement a arrêté une politique bien définie, une politique qui, j'ai lieu de croire, est des plus acceptables à la population du pays. D'autre part, je n'estime pas que le moment soit venu, et j'espère que le jour ne viendra jamais, où il y ait lieu d'interdire l'entrée du Canada à un jeune homme de Grande-Bretagne qui vient ici à ses propres frais et cherche à y établir son foyer.

Des MEMBRES: Très bien!

L'hon. M. GORDON: Quant aux jeunes garçons dont parle l'honorable député, des associations, toutes inspirées, je crois, du désir de travailler pour le plus grand bien du pays, ont encouragé l'immigration des Anglais au Canada. Je pense qu'elles ont employé parfois des méthodes défectueuses, bien qu'elles aient été sincères.

En ce qui concerne l'immigration des jeunes Anglais depuis que ce Gouvernement a pris la direction des affaires, j'ai eu soin de m'en-

tendre avec toutes les sociétés intéressées, qui ont fait beaucoup de dépenses pour atteindre leurs fins. Je me suis consulté avec elles et avec les provinces afin de savoir ce qu'il y avait de mieux à faire à l'heure actuelle. Certaines provinces ont dit qu'elles étaient en faveur d'une immigration moins considérable de jeunes Anglais, qui viendraient au Canada sans que leur passage soit payé en partie comme dans le passé, mais qui achèteraient leurs billets et seraient aidés durant les deux ou trois premières années de leur séjour parmi nous, jusqu'à ce qu'ils se trouvent du travail avec le secours de diverses associations, surtout religieuses de tout culte, et, conformément au désir explicite des sociétés et des provinces, j'ai consenti à l'admission éventuelle d'un petit nombre de jeunes Anglais. Si l'honorable député craint que cette immigration ne soit un danger pour le pays, je lui dirai qu'il y aura moins de cinq cents immigrants cette année.

Je ne puis que répéter que le ministère n'a pas donné un encouragement exagéré. Il n'a agi qu'après un examen soigné de la situation au sujet des sociétés intéressées et des provinces qui ont consenti d'accepter ces garçons s'ils venaient chez nous.

M. HOWDEN: Peut-être n'ai-je pas droit à ce renseignement, mais j'ai demandé si le Gouvernement avait eu une garantie que ces jeunes garçons ne seraient pas à la charge du public et n'auraient pas besoin d'être renvoyés dans leur pays.

L'hon. M. GORDON: La meilleure garantie est que ces jeunes garçons ont assez de courage pour émigrer au Canada en payant leur passage, afin de se créer des foyers dans le Dominion. Il faut se rappeler de plus que ce sont de jeunes Anglais.

CONVENTION RELATIVE AU SAUMON
SOCKEYE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. IAN MACKENZIE (Vancouver-Centre): Je désire demander au ministre des Pêcheries (M. Duranleau) s'il a lu des comptes rendus de journaux indiquant que l'attitude d'un comité du sénat américain est de refuser de ratifier la convention relative au saumon sockeye. Le cas échéant, que se propose de faire le Gouvernement à cet égard, au moyen d'une nouvelle modification ou autrement?

Le très hon. R. B. BENNETT (premier ministre): Une question de cette nature exige un avis.

L'hon. ALFRED DURANLEAU (ministre des Pêcheries): On n'a pas encore appelé mon attention sur la question.